





Comment se faire rembourser des Pass'Sport ?Quelques pre-requis

Si je ne dispose pas encore d'un compte asso, <u>avant de me lancer dans la création du compte</u>, **je récupère les informations suivantes** :

- Le n° RNA de mon association (sauf si elle est située en Alsace ou en Moselle).
- Le n° Siren/Siret de ma structure (association, entreprise...).
- Attestation d'affiliation à ma/mes fédération-s sportive-s agréée-s par le MSJOP (UNSS et USEP non éligibles).
 ou
- Arrêté administratif de l'agrément JEP ou Sport valide.

ou

• Charte d'engagement du loisir sportif marchand (pour les structures à but lucratif non affilié à une fédération sportive).

Cas particuliers :

- L'association ne dispose pas d'un n° RNA → Je dois en faire la demande à mon greffe des associations (préfecture).
- L'association ne dispose pas d'un n° Siren/Siret → Je vérifie qu'elle n'en a pas sur <u>https://sirene.fr/sirene/public/accueil</u> et si je suis certain qu'elle n'en a pas, je peux faire la demande depuis le compte asso, à partir de son n° RNA.



Recensement des structures éligibles au Pass'Sport : comment faire ? RÉPUBLIQUE

Je crée mon compte asso

- Je me connecte sur • https://lecompteasso.associations.gouv.fr/
- Je saisis mon adresse de messagerie • personnelle et mon mot de passe
- Je clique sur « Créer un compte » •



Le Compte Asso

Le site officiel de gestion des associations

0

Accéder à mon compte &



PORT

Comment se faire rembourser des Pass'Sport ?

	Le Compte Asso	FAQ FAQ Assistan
Je cree mon compte asso	CREATION DE VOTRE COMPTE	
 Je renseigne mes coordonnées personnelles 	Un courriel contenant un lien de validation de la création du compte vous sera envoyé à la boite de messagerie déclarée. Veuillez ouvrir votre boite de messagerie et cliquer sur le lien de validation. Il est possible que le courriel ait été déplacé dans les messages indésirables.	
 Je clique sur « Créer ce compte » 	Sainte-Labo Marie-Françoise	
 Je reçois le message ci-dessous sur la messagerie et active mon compte 	mf.sainte-labo@gmail.com	
	CRÉER CE COMPTE	
Les teo officiel de gestion d'association République Françoise SAINTE-LABO		
Un courriel contenant un lien de validation de la création du compte a été envoyé à la boite de messagerie déclarée (mf.sainte-labo@mourree de messagerie et cliquer sur le lien de validation. (II est possible que le courriel ait été déplacé dans les messages indésirables .) Une fois votre adresse de messagerie validée, vous aurez accès aux données de votre association. Cliquez ici pour recevoir un nouvel e-mail de validation.)	





J'intègre ma structure dans mon compte asso

3 minutes

 Si je suis le représentant légal d'une association → je sélectionne

O Une association

 Si je suis le représentant légal d'une structure non associative affiliée →je sélectionne

O Un autre type de structure (

 Je renseigne le numéro SIREN ou SIRET de ma structure





Le Compte Ast	SO	Marie-françoise SAINTE-LABO Déconnexion	FAQ Assista
JUDIER UNE ASSO	JCIATION OU UN ETAI	BLISSEIVIEINT A CE CO	JIVIPIE
Votre structure est : Une association	Un autre type de structure (fondation, collectivité territo	oriale, entreprise)	
378379184			
	OUVERTURE DES DONNEES	ASSISTANCE ET CONTACT	
A PROPOS			
A PROPOS Présentation du service Données personnelles	DataAsso Data.gouv.fr Données ouvertes	Contact FAO	Besoin d'aic
A PROPOS Présentation du service Données personnelles	Data.gouv.fr Données ouvertes Version: 1.17.3	Contact FAQ	Besoin d'aic



J'intègre ma structure dans mon compte asso

- Je vérifie qu'il s'agit bien de ma structure
- Si oui, Je clique « oui » et je valide et je me laisse guider

Attention :

- si la jointure n° RNA n° Siren n'est pas réalisée
- ou si ce n'est pas votre structure qui apparait
- veuillez indiquer à l'assistance en indiquant le n° RNA et n° SIREN de votre structure pour faire le

Adverse on the second process of the second

Cas particulier des entreprises individuelles : l'écran est vide il faut cliquer sur oui pour avancer



J'intègre ma structure dans mon compte asso

- Je **renseigne ma fonction** dans la structure
- Je coche le certificat sur l'honneur
- Je valide
- J'accède alors à l'accueil de mon compte asso
- Si je suis représentant légal de plusieurs structures, je peux intégrer de nouvelles structures en cliquant dans l'accueil sur

AJOUTER UNE NOUVELLE ASSOCIATION OU ÉTABLISSEMENT À CE COMPTE





3 Je saisis/mets à jour les activités de ma structure qui sont éligibles au Pass'Sport 3 minutes

• Je clique sur le bouton

Gérer les inscriptions Pass'Sport

 Je vérifie que les données de ma structure sont à jour, je corrige ou complète et enregistre chaque bloc modifié





3 Je saisis/mets à jour les activités de ma structure qui sont éligibles au Pass'Sport

Dans le bloc « Saisir les caractéristiques de la structure » :

- Dans « Domaine », je sélectionne « Sport »
- Je coche « Dispositif Pass'Sport » qui permet de saisir/sélectionner les activités sportives proposées par ma structure
- J'indique si ma structure est en capacité d'accueillir des personnes en situation de handicap et pour quel type de handicap.
- J'enregistre ces informations

SAISIR LES CARACTÉRISTIQUES DE LA STRUCTURE

Régime de l'association *	Loi 1901
Domaine	Sport
Type de structure sportive *	
Type de su detta e sportive	club
Dispositif Pass'sport 0	2
Activités proposées dans le cadre du Pass'sport	Natation × Nage avec palmes ×
Structure en capacité d'accueillir un jeune:	
- en situation de handicap moteur ou sensoriel	2
- en situation de handicap psychique ou mental	
Association assujettie aux impôts commerciaux	
Notes et commentaires	

ENREGISTRER





Je saisis/mets à jour les affiliations de ma structure aux Fédérations sportives éligibles au Pass'Sport ou les agréments JEP ou Sport

Quelque soit votre statut, il faut absolument compléter le bloc « Saisir les affiliations aux fédérations sportives de la structure »

- Je renseigne chacune des fédérations sportives éligibles au Pass'Sport auxquelles ma structure est affiliée en tapant les premières lettres de son nom (recherche intuitive)
- Pour les agréés je saisis ici comme affiliation possible Agrément SPORT ou Agrément JEP
- Pour les structures du loisir sportif marchand choisir LSM ou Loisir sportif marchand dans le menu déroulant.







Je saisis/mets à jour les affiliations de ma structure aux Fédérations sportives éligibles au Pass'Sport ou les agréments JEP ou Sport

- Je veille à saisir le n° d'affiliation pour chacun des fédérations d'affiliation ou le numéro d'agrément (saisie sans espace)
- Si ma structure est affiliée à une fédération sportive éligible : je téléverse pour chaque fédération d'affiliation l'attestation la plus récente (2023/2024 ou 2023 pour les fédérations fonctionnant en année civile)

ou

 Si mon association n'est pas affiliée à une fédération sportive éligible alors je téléverse l'agrément valideSPORT (datant d'après 2015) ou JEP (datant d'après 2018).

- ou
- Si ma structure est une structure à but lucratif, non affiliée à une fédération sportive agréée, je dépose la charte d'engagement des LSM au dispositif.
 - Cette charte est transmise par les têtes de réseaux (USC, COSMOS, ACTIVE-FNEAL) si je suis adhérente
 - Cette charte est disponible sur le site pass.sports.gouv.fr dès lors que je ne suis pas adhérent.

Attention les attestations sur l'honneur établies par le club ne sont pas recevables



5

Comment se faire rembourser des Pass'Sport ?

Je saisis/mets à jour le RIB de ma structure

SAISIR ET SÉLECTIONNER LE RIB JOINT À LA DEMANDE

Je saisis le RIB de ma structure et je le téléverse.

Si mon RIB est déjà présent dans mon dossier à la première connexion je clique sur la ligne pour le faire passer en bleu.

Lors de ma prochaine connexion je peux accéder directement à la saisie de bénéficiaires (sauf changement de RIB ou nouvelle affiliation à saisir) par le bouton présent en haut de page !



SUIVI DES INSCRIPTIONS PASS'SPORT

Je peux maintenant saisir des



Si c'est bien votre adhérent

de votre structure (pour les

le jeune à l'affiliation de sa

section).

vous lui affectez la fédération

multi-affiliation, il faut rattacher

Comment se faire rembourser des Pass'Sport ?

	Nom	N° Pass'Sport
Ajouter un bénéficiaire	DUJARDIN Prénom	TEST-2022¶ Date de naissance
	JEAN Adresse	30/01/2006¶ Genre
puter un bénéficiaire Pass'Sport	3 RUE DE LA GARENNE 27530 - CROTH	М
ectuer une recherche à partir du numéro du bénéficiaire.	Fédération d'affiliation ou agrément éligi	ble
EST-2022		~
	Ajouter un bénéficiaire uter un bénéficiaire Pass'Sport ectuer une recherche à partir du numéro du bénéficiaire. EST-2022	Ajouter un bénéficiaire DUJARDIN Prénom JEAN Juter un bénéficiaire Pass'Sport 3 RUE DE LA GARENNE 27530 - CROTH extuer une recherche à partir du numéro du bénéficiaire. 5 RUE DE LA GARENNE 27530 - CROTH Fédération d'affiliation ou agrément éligit 1 EST-2022 FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BOXE

ENREGISTRER

La demande sera transmise automatiquement dans les minutes suivantes dans le dossier en vue du remboursement, vous verrez son état évoluer jusqu'à une phase « payé » qui correspondra au remboursement de ce pass



Je saisi les codes Pass'Sport → un message d'erreur apparait

Le nº Pass'Sport saisi n'existe pas. Veuillez SVP vérifier le nº et corriger la saisie 🕑

Si ce message apparait :

-si votre code a la structure suivante xxxx-xxxx il s'agit d'un code pass'sport 2022 qui n'est plus valable ;

-sinon, vérifiez la saisie du code en le saisissant une deuxième fois, si le message est identique ne prenez pas ce pass'sport qui pourrait être un faux et renvoyez l'utilisateur vers <u>PassSport@sports.gouv.fr</u>



5-)·				
n° Pass'Sport, nom, prénom, commu	ine, code postal			
Année		Fédération d'affiliation	Etats	

Si vous avez déjà saisi le code vous n'avez rien à faire. Si le jeune n'est pas dans votre structure c'est qu'il a déjà utilisé son code ailleurs, vous ne pourrez pas lui appliquer la déduction de 50€ car le code Pass'sport est à usage unique..





Tous les 15 du mois une vague de remboursement sera déclenchée par le ministère sur les dossiers vérifiés par les services instructeurs (RIB+Affiliation).

La demande de remboursement sera transmise automatiquement en vue du remboursement. L'absence de l'attestation d'affiliation valide ou un RIB erroné retardera la validation du dossier.

Le paiement intervient à la fin du mois N ou début mois N+1 (sauf anomalie de RIB).